Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 54 (1966)

Heft: 63

Artikel: Genève

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-271383

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DANS LES CANTONS ROMANDS

NEUCHATEL

Association suisse pour le suffrage féminin

Assemblée des déléqués

à Neuchâtel

Samedi 14 et dimanche 15 mai 1966

PROGRAMME

Samedi 14 mai

Grand auditoire des Terreaux

A l'entrée de la salle : distribution des cartes de vote et des cartes pour le banquet et le musée.

14 h. 30 Assemblée des délégués

Ordre du jour :

- 1. Appel des délégués
- 2. Nomination des scrutateurs
- 3. Rapport annuel
- 4. Rapport de la trésorière
- 5. Rapport des vérificatrices des comptes
- 6. Fixation de la cotisation annuelle
- 7. Elections complémentaires au comité central
- 16 h. 15 Pause Rafraîchissement

8. Rapport sur l'activité féministe dans le canton de Neuchâtel Repas du soir à volonté dans les

20 h. 15 Assemblée publique

Grande salle des conférences

Avenue de la Gare 2

Forum

LA SUISSE DE DEMAIN

Participants:

M. Jean-François Aubert Professeur de droit constitutionnel à l'Université de Neuchâtel

M. Henri Schmitt Conseiller national et Conseiller d'Etat de Genève

M. Max Weber

Conseiller national, Berne Mme Hélène Thalmann-Antenen

Avocate, Berne

Mme Lotti Ruckstuhl Présidente de l'Association suisse pour le suffrage féminin, Wil

et Mme R. Schaer-Robert Avocate, Neuchâtel, qui dirigera la discussion

Dimanche 15 mai

9 h. 15 Séance privée Grand auditoire des Terreaux

12 h. 30 Banquet Hôtel du Peyrou

14 h. 30 Présentation des célèbres automates de Jaquet-Droz au musée des Beaux-Arts, visite du Château et de la Collégiale N. B.

8 h. 45 Bref culte protestant Chapelle des Terreaux

7 et 8 h. Messes à l'Eglise catholique

Propositions de la section de Vevey

a) Les assemblées des délégués devraient a) Les assemblées des délégués devraient dorénavant avoir lieu dans les cantons où le droit civique des femmes n'est pas encore accordé, et ceci pour les raisons suivantes : la presse locale se verra dans l'obligation, bon gré, mal gré, de publier des articles concernant une telle assemblée. Ainsi notre problème sera porté une fois de plus dans le public et un forum attirerait évidemment les personnes intéressées au suffrage féminion. les personnes intéressées au suffrage féminin.

Tissage de toiles de

24. CONFÉDÉRATION - TÉL. 25 49 70

b) Le comité central est prié d'organiser dans les villes et villages des cantons en ques-tion des conférences gratuites pour le public et des cours civiques gratuits pour la génération de femmes n'ayant jamais eu de ces cours à l'école.

Candidates aux deux sièges vacants du comité central

Mme Gertrude Girard-Montet, La Tour-de-Peilz, présidente de l'Association vaudoise des citoyennes, proposée par son comité.

Me Ruth Schaer-Robert, avocate, Neuchâtel, présidente de la section Neuchâtel-Ville, proposée par l'Association cantonale neuchâteloise pour le suffrage féminin.

SUR LE PLAN FÉDÉRAL

Résolution du **Grand Conseil**

« Faisant usage de son droit d'initiative, le Grand Conseil neuchâtelois demande au Con-seil fédéral de reviser la Constitution fédérale de manière à accorder aux femmes les droits politiques. »

Cette résolution a été adoptée le 22 février, par 79 voix sans opposition. Elle a été trans-mise à l'Assemblée fédérale.

VAUD

Que font les Unions des femmes

La Fédération des Unions du canton s'est rendu La Fédération des Unions du canton s'est rendu compte que le public ignore trop souvent les activités des Unions. Elle a vivement conseillé aux présidentes des dix-huit sections que compte le canton de Vaud de faire paraître dans la presse un aperçu de notre travail.

L'Union des femmes de Château-d'Œx a été fondée en 1905 par Mmes Roch-Berthod, Morier-Meylan et Mille Aug, Martin, Au début, elles sont vingt-sept femmes qui ont adopté les statuts de l'Union-mère de Lausanne créée en 1896.

Il nous paraît bon de rappeler l'article 2 qui définit si bien notre but : développer l'esprit de so-itidarité parmi les femmes. Etre un centre de rallie-ment pour tout ce qui se fait en faveur des femmes. Travailler à leur éductaion intellectuelle, civique et morale. Coopérer au bien du pays en se plaçant sur le terrain de la neutralité politique et confes-

sur le terrain de la neutralité politique et confessionnelle.

Le bureau de renseignements a vu le jour au sein de l'Union et s'est révélé indispensable. Ces dames ont organisé aussi des cours de droit, de soins aux malades et de repassage. Elles ont lacé la lutte contre la tuberculose, apporté des secours aux indigents et fait venir des conférenciers. Elles ont œuvré sans faire de bruit mais beaucoup de bien.

Actuellement l'Union est très vivante. Elle se compose d'une centaine de membres. Pendant la saison d'hiver, nous nous réunissons une fois par mois, parfois en séance publique lorsqu'm sujet intéressant nous est proposé. Plusieurs œuvres sont nées au sein de l'Union : les soupes sociaires, la layette, le Noël des isolés et l'aide familiale. Nous faisons la collecte de l'enfance en février. Mars nous ramène la séance dite administrative. Au temps des narcisses nous apportons des bouquets de ces belles fleurs aux pensionnaires d'Aperunt à Saanen, maion qui abrite des réfugiés de diverses nationalités. Nous les invitons en mai, tous les deux ans, pour une agréable après-midi

avec clichés, musique, etc. Un thé copieux termine cette rencontre que chacun apprécie beaucoup. Ces réfugiés sont pour la plupart des intellectueis de bonne naissance dont la compagnie est agréable. Ils sont polyglottes et nous parvenons à nous comprendre. La majorité dont des Russes émigrés. L'été, les travaux de la campagnie occupent une partie de nos membres et nous reprenons nos rencontres en octobre avec joie. Plusieurs dames tricotent tout au long de l'année. En décembre, nous préparons la fête de Noél à l'intention des personnes âgées et isolées. Nous envoyons envion 120 invitations. Les garagistes et quelques privés transportent gracieusement nos invités de tous les coins du pays. Nous recevons une centaine de personnes, car il y a toujours des manquants. La générosité publique n'est pas un vain mot puisque, chaque année nous recevons ce dont nous avons besoin pour cette belle fête. La reconnaissance de nos protégés est touchante; ils se réjouissent pendant toute l'année et pleurent de joie. Il va sans dire qu'avant la distribution des paquets nous leur servons un copieux repas auquel chacun fait honneur.

leur servons un copieux repas auquel chacun fait honneur.

Durant toute l'année, l'ouvroir ou foire du détrafachi fonctionne. Chaque jeud après-midi deux dames assurent la vente dans le local mis gracieusement à notre disposition par la Municipalité. Le résultat est encourageant et nous libère des soucis financiers d'autrefois. Lors de la préparation de vente ou de toute autre œuvre de bienfaisance, l'Union des femmes est à la disposition et donne
temps et argent.

Si nous arrivons à faire tout cela, c'est grâce
à l'appui et la compréhension de nos autorités,
au dévouement et la générosité de tous. Si nous
étions plus nombreuses, nous pourrions faire mieux
et davantace. Que toutes celles que les problèmes

étions plus nombreuses, nous pourrions taire mieux et davantage. Que toutes celles que les problèmes sociaux intéressent se joignent à nous, elles se-ront les bienvenues.

GENÈVE

Ouvroir de l'Union des femmes

L'assemblée générale de l'Ouvroir a eu lieu le 23 mars dans les locaux de l'Ouvroir. Le rapport sur l'exercice 1965 a été présenté par Mme Y. Oltramare, présidente.

Le comité a eu le grand regret de recevoir la démission, pour raison de santé, de Mmes Rouset et Ch. Werner qui sont vivement regrettées. Le bilan, pour l'année 1965, se solde par un excédent de dépenses. Ce résultat regrettable est causé par un chiffre de ventes au magasin inférieur à celui de 1964, par des achats de tissus piloucoûteux étant donné l'augmentation des prix (20171fr.95) et enfitin par une majoration générale de 10% des traitements et des salaires, dont la dépense totale a été de 43 155 fr.90.

Le nombre des personnes occupées à l'Ouvroir à tété de trente-huit, soit quatre employées, douze ouvrières très habiles qui travaillent pour la comande et vinigt-deux ouvrières pour les vétements en séries.

en séries.

La subvention de la ville de 1000 fr., les dons divers, en particulier celui de l'Union des institutrices primaires de 100 fr. ainsi que les intérêts des comptes en banque ont amorti en partie le déficit du compte d'exploitation et l'ont ramené ainsi à 1552 fr. 06.

Il est à souhaiter que de plus nombreux ache-teurs s'intéressent à l'œuvre sociale de l'Ouvroir. * * *

Cette assemblée a été marquée par une amicale manifestation à l'intention de Mme Yvonne Oltramare qui a accompli sa ving-tième année de présidence : thé, allocutions, fleurs et livres.

La date de 1966 est pour nous l'occasion

La date de 1966 est pour nous l'occasion de rappeler qu'il y a vingt ans, en effet, qu'Emilie Gourd est décédée, laissant la mission de poursuivre les tâches qu'elle avait entreprises : égalité des droits civiques, journal « Le Mouvement féministe », Ouvroir de l'Union des femmes, etc.

Femmes de carrières libérales et commerciales

Le Club de Genève a tenu son assemblée annuelle le 23 mars, sous la présidence de Mlle Travelletti, qui a présenté le rapport annuel,

annuei.

Le comité a fourni un effort spécial puis-qu'il recevait cette année l'assemblée géné-rale suisse du 5 au 7 mars. Il s'agissait de permettre aux déléguées suisses de prendre contact avec quelques institutions internatio-nales: visite du Cern, le samedi 5, dîner avec les déléguées internationales à la Commission

Maison spéciale pour linges de maison

Nappes à thé

de la femme, brève séance administrative, le de la temme, preve seance administrative, le 6, sous la présidence de Mme Weckerlin qui présenta le rapport suisse annuel, et séminaire au Palais des Nations, le lundi 7, sur quelques activités internationales. Revenant à l'assemblée genevoise, les mem-

bres ont approuvé le rapport présidentiel et le rapport financier.

Après une discussion relative aux rapports Après une discussion retrative aux rapports de trois commissions permanentes, on passa à la seconde partie du programme : la Cérémonie des chandelles et la lecture du message de la présidente internationale. Le thèsage de la piesidente international de me international pour l'année 1966 est le suivant : « Tâches urgentes dans notre monde en évolution : Education et profession ».

Conférence

Union des femmes, 22, rue Et-Dumont - 14 h. 30, Assemblée générale de l'Union.

Electrices de Genève

allez voter le **24 avril prochain**, participez aux **élections judiciaires**.

Il y a 84 candidats, leur choix n'est pas indifférent.

Parmi les juges suppléants, il y a 6 candida-tes - A la Chambre pénale de l'enfance, 1 femme juge assesseur et une suppléante

Le consommateur et la loi

(Suite de la page 2)

Les fédérations de consommateurs et consommatrices finiront bien par obtenir certains résultats, on a l'exemple, déjà ancien, en Europe, des coopératives, puis, en Suisse, la création de la Migros et, tout récemment, l'offensive des magasins Denner.
Nous comptons bien parvenir à susciter la création d'une législation protectrice des consommateurs.

Notes prises au cours d'une causerie de Mme A. Guinand à l'assemblée générale du dépannage familial et des aides familiales à

OUVROIR DE L'UNION DES FEMMES **AUX PETITS LUTINS**

9, rue de la Fontaine - Tél. 25 35 66

GENÉVE

Confections soignées pour enfants

Office de consultations conjugales

Dans notre numéro de mars, une erreur s'est glissée dans la liste des Offices de consultations conjugales de Suisse romande: il n'y a pas, à Lausanne, d'office protestant; les cours de prépa-ration au mariage sont organisés par la Commission d'évangélisation, pasteur J.-P. Tuscher.

Haute-Couture

Mesure

Ida-Laurence

10. rue du Vieux-Collège - Genève - Tél. 25 00 85

Bijoux-fantaisie de Paris



Léon Smulović

- HORI OGERIE
- BIJOUTERIE Grand choix de mon-

tres, bijoux, cheva-lières, alliances or. Genève, Terrassière 5

Tél. 36 54 89

Pour vos tricots, toujours les

Laines Duruz

Le plus grand choix de la Suisse romande



INSTITUT DE BEAUTÉ

LYDIA DAÏNOW

Ecole d'esthéticiennes

Place de la Fusterie 4

Genève

Tél. 24 42 10

Membre de la FREC